

Éditorial

Parmi les nouveaux habitants arrivés depuis trois ans, certains nous ont demandé qui rédigeait le Petit Catalacois.

Je profite de cet éditorial pour rappeler que nous sommes une association de citoyens (et non pas un parti politique). Cette association a été fondée en 2008, après les élections municipales où nous avons recueilli un peu moins de 30% des voix. À cette époque, nous nous étions simplement présentés afin qu'il y ait une seconde liste, pour faire vivre la démocratie. Les membres de la liste ont ensuite décidé de continuer à suivre la vie municipale en fondant « Chaptelat Citoyens ». N'ayant aucun élu, nous suivions au mieux les affaires municipales et informions les Catalacois avec notre petit journal et notre site internet.

En 2014, nous avons constitué une nouvelle liste où nous avons recueilli un tout petit peu moins de 50% des voix (568 contre 580), mais pas assez pour avoir la majorité.

Nous avons donc quatre élus d'opposition au conseil municipal face à quinze élus de la majorité, issus pour la plupart de la majorité précédente (et même certains adjoints depuis 1995).

Notre association est donc composée de citoyens qui s'intéressent à la vie municipale, qui sont attachés au bien commun, sans esprit partisan, sans sectarisme, avec le souci d'offrir au plus grand nombre des services de proximité, tout en construisant un avenir réaliste pour notre commune, sans faux-semblants et langue de bois. Le meilleur exemple de nos différences avec la majorité actuelle est la question du passage à la communauté de communes de Limoges Métropole et ses conséquences sur lesquelles nous revenons ci-contre.

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions. Vous pouvez nous contacter via notre site internet, notre page Facebook ou notre compte twitter.

Tous les membres de Chaptelat Citoyens se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes et une bonne année 2018.

Stéphane Lafaye

Chaptelat/Limoges Métropole Qui fait quoi ?

Voilà déjà presque un an que notre commune a intégré Limoges Métropole. Nous avons toujours été favorables à cette intégration. Nos 4 élus au conseil municipal avaient voté contre le schéma proposé par le préfet le 4 novembre 2015 qui souhaitait nous rattacher avec des communes comme Bessines ou Ambazac.

Pour éviter que notre commune (2000 habitants) se retrouve diluée dans une institution qui compte plus de 200 000 habitants, nous avons proposé de créer une commune nouvelle, forte de 12 000 habitants, avec Couzeix. Ce qui aurait permis d'accroître les services de proximité pour les Catalacois.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Une nouvelle commune est-elle toujours pertinente ? Pour répondre à ces questions, il suffit d'analyser les compétences exercées aujourd'hui par notre commune et par Limoges Métropole.

Commune de Chaptelat	Limoges Métropole
École	Urbanisme (PLU)
Enfance	Voirie
Sports	Logement et habitat
Espaces verts	Environnement et patrimoine
Action culturelle	Déchets
Action sociale et santé	Eau et assainissement
Action économique (commerces et artisanat)	Transports scolaires
Police municipale (maire)	Transports publics
Funéraire	Tourisme

On voit bien que notre commune a perdu toutes les compétences relatives à l'aménagement de son territoire. Les compétences qu'elle conserve peuvent se regrouper en quatre catégories :

- les équipements et le personnel (école, petite enfance, sports, entretien des espaces verts)
- des actions possibles dans les domaines culturels, sociaux et économiques (excepté les zones d'activités)
- la police municipale
- le funéraire.

Les deux premières catégories sont les plus importantes. Elles nécessitent des investissements pour répondre aux besoins de la population qui continue à augmenter.

Si l'on veut de réels moyens pour investir dans ces services, il faut une capacité financière importante que notre commune n'a plus aujourd'hui. Elle en aura encore moins du fait de la baisse des dotations d'État et de la perte d'une partie de la taxe d'habitation.

Se regrouper avec une commune plus grande permettrait de retrouver une capacité d'investissement beaucoup plus importante. Il faut également que nous soyons plus forts au sein de la communauté de communes pour peser sur les décisions à venir concernant l'aménagement de notre territoire (PLU). À 2000 habitants, nous avons seulement une élue. À 12 000 habitants, nous serions mieux représentés. **Ceci est un vrai choix politique et non politicien.**

Brèves catalacoises

Vente de la ferme des Violettes

Le 10 juillet 2017, le conseil municipal a décidé de vendre la ferme des Violettes pour un montant de 132 000 euros et une parcelle attenante pour un montant de 8 000 euros soit un total de 140 000 euros. Nos 4 conseillers municipaux ont voté pour cette vente.

Source : délibération du conseil municipal du 10 juillet 2017.

Panneaux de rue

Deux cent quarante panneaux de rue ont été posés ou bien sont en cours de pose pour faciliter la signalétique dans la commune. Ces panneaux ont été fournis par la société OREXAD pour un montant de 20 736 euros TTC, d'après le devis présenté au conseil le 21 janvier 2017.

Source : délibération du conseil municipal du 21 janvier 2017.



CHAPTELAT
CITOYENS
Association citoyenne

Vie de l'association

AG du 5 juillet 2017

L'association s'est réunie en assemblée générale le 5 juillet 2017 au village de Chantegrelle. Après une présentation des rapports d'activités et financiers, un nouveau bureau a été élu : Stéphane Lafaye (président) ; Charlotte Principaud et Jean-Marie Léger (vice-présidents); Magali Mayet (secrétaire) ; Yann Desplanches (secrétaire-adjoint) ; Maryse Mayen (trésorière) ; Philippe Satilmis (trésorier-adjoint).

L'actualité
de Chaptelat sur
chaptelat-citoyens.fr



@PetitCatalacois



Chaptelat Citoyens

Association Loi du 1^{er} juillet 1901. Citoyens, construisons l'avenir. Journal officiel du 23 août 2008, n° 462.

Siège : Les Combes 87 270 CHAPTELAT

Ne pas jeter sur la voie publique

Achat d'une maison dans le centre-bourg

Le 24 octobre 2017, la majorité du conseil municipal a décidé d'acheter une maison dans le centre-bourg pour un montant de 148 000 euros. Nos 4 conseillers municipaux ont demandé quel(s) projet(s) motive(nt) cet achat. La majorité municipale a répondu qu'il s'agissait d'améliorer les services, qu'ils avaient des pistes sérieuses et que cet achat ferait l'objet de travaux d'aménagements pour un projet pluridisciplinaire. Nos 4 conseillers municipaux se sont abstenus, jugeant que l'on ne pouvait engager une telle dépense sans un projet clairement défini.

Source : délibération du conseil municipal du 24 octobre 2017.

Parking derrière l'école

Le 28 septembre 2015 une demande de subvention avait été déposée pour aménager le parking derrière l'école à partir d'un devis dont le montant était de 63 356,77 euros HT. Pour des raisons techniques liées à l'assainissement, cette demande de subvention a été annulée au conseil municipal du 4 juin 2016. Une nouvelle demande de subvention a été votée le 30 septembre 2017 à partir d'un devis d'un montant de 185 659,68 euros TTC. La majorité municipale a précisé que le projet n'était pas définitivement arrêté.

Sources : délibérations des conseils municipaux des 28 septembre 2015, 4 juin 2016 et 30 septembre 2017.

Fête du pain 2017

Le vieux four à pain de 1811 situé aux Combes a revécu le temps d'une matinée. Cet ouvrage, restauré avec l'aide de la Fondation du patrimoine en 2008, a une nouvelle fois rempli sa fonction en faisant cuire plus d'une centaine de pains et autant de brioches. Le feu allumé de bonne heure, nos deux boulangers, Yann et Benoît, assistés par leurs commis, Hervé et Nicolas, se sont affairés pour tout préparer, et offrir ainsi aux nombreux visiteurs du pain et des brioches croustillants à souhait. Nous avons même été pris au dépourvu, la demande dépassant l'offre, mais le but était surtout de faire découvrir aux visiteurs, et aux plus jeunes une des facettes de la vie d'autrefois. Cette initiative qui s'est prolongée par la visite du « clédier », séchoir à châtaignes très souvent associé au four et au fournil dans les constructions d'époque. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées pour la réussite de cet évènement.

Source : Le Populaire du Centre du 15 septembre 2017.



Imprimerie Technique